



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Moyen-Orient

Question écrite n° 59403

#### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc s'inquiète vivement auprès de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de la tension croissante entre le Yémen et l'Arabie Saoudite, liée à la revendication de territoires actuellement sous contrôle yéménite et riches en pétrole, et lui demande si ses services ont mesuré les conséquences que cette situation peut avoir sur certaines sociétés françaises ayant des intérêts dans l'industrie pétrolière.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Des éléments d'incertitude, relatifs notamment à la question frontalière et aux suites de la crise du Golfe, sont en effet apparus, comme le relève l'honorable parlementaire, dans les relations entre le Royaume d'Arabie Saoudite et la République du Yémen, deux pays de la Péninsule arabique, riverains de la mer Rouge et qui sont appelés, du fait de leur situation géographique et de leurs potentialités, à contribuer à la stabilité régionale. La France souhaite que ces deux États, avec lesquels elle entretient traditionnellement des relations d'amitié et de confiance, recherchent, par les voies qu'ils estimeront les mieux appropriées, une solution pacifique aux différends qui peuvent les opposer. Elle constate avec satisfaction que les deux parties ont manifesté des dispositions au dialogue et qu'une rencontre au niveau ministériel est annoncée pour le 20 juillet prochain. En ce qui concerne les sociétés françaises opérant dans la région, notamment dans le secteur pétrolier, il leur appartient de programmer leurs activités, dans le cadre des accords conclus, en fonction de leurs intérêts et de l'évolution du contexte local, étant entendu que la France considère comme de la plus haute importance la préservation de la sécurité de ses ressortissants.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59403

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 1992, page 2853